

Orléans, le 5 octobre 2017,

CONFERENCE DES TERRITOIRES : BOYCOTTER OU PAS ?

Le Président Bonneau et les élus de sa majorité ont décidé de boycotter la Conférence des territoires, sans que l'opposition soit consultée.

Les élus du Front National contestent de la même manière la décision unilatérale du gouvernement de revenir sur un engagement pris par l'Etat pour le financement des nouvelles compétences, mais ils ont choisi pour leur part de suivre les travaux de cette conférence afin d'apporter leur point de vue et d'écouter les élus locaux, sans toutefois se faire d'illusions sur la méthode.

C'est à ce titre que Michel Chassier, conseiller régional, conseiller municipal et communautaire de Blois était présent à la réunion de lancement à la Préfecture de Blois.

A la différence des Présidents de Région et de certains élus présents, notre mouvement a le mérite de constance et de cohérence sur la question de la Réforme territoriale. Si le Préfet a pu évoquer un certain consensus autour de la loi NOTRe, Michel Chassier a fait remarquer qu'il y avait surtout un consensus pour une pause dans le rythme des réformes. L'élu FN a rappelé que la loi NOTRe a suivi la loi MAPTAM dans un intervalle de 18 mois, sans être accompagnée d'une réforme des finances locales pourtant nécessaire en raison des transferts de compétences.

Sur le fond il a souligné également, après Nicolas Perruchot, la contradiction entre le renforcement des Métropoles et la défense de la ruralité et villes moyennes comme Blois, au bénéfice des premières, qui vont encore concentrer, dans un contexte de restrictions budgétaires, davantage de moyens.

En résumé, de nombreux intervenants, y compris le représentant de l'Etat, font le constat du « sentiment de marginalisation » de certains territoires, allant parfois jusqu'à évoquer « la France périphérique », mais aucun n'envisage de remettre en cause la loi NOTRe qui concourt à aggraver cette situation, tandis que la question des moyens ne sera pas mise sur la table.